



U.S. MELUN

PLONGÉE SUBAQUATIQUE

Club F.F.E.S.S.M
N° 07 77 0050
Agrément Jeunesses et sports
N° 77 89 0144

50, quai du Maréchal JOFFRE
PISCINE MUNICIPALE DE MELUN
77000 MELUN

tel: 01 64 37 64 37

Président
Alain Duport
usmplonge@wanadoo.fr

Sortie technique 2010

USM Plongée

INCANTU – Corse -

A tous les plongeurs préparant les niveau 2 et niveau 3.

Voici les informations concernant la sortie technique que nous vous proposons du samedi 15 mai au samedi 22 mai 2010.

☛ DATES

1^{ère} plongée le dimanche 16 mai 2010 au matin

Dernière plongée : le vendredi 21 mai 2010 après-midi

soit 12 plongées techniques

☛ **PRIX plongeur:** **800 euros**

☛ **PRIX accompagnateur non plongeur:** **650 euros**

Ce prix comprend :

- Le voyage Paris/Calvi aller et retour en avion
- Les transferts aéroports/ centre de plongée en autocar
- L'hébergement en pension complète à la Résidence *** du 15 mai (à partir du déjeuner) au 22 mai après le petit déjeuner ou le dîner en fonction des horaires de vols. L'hébergement est prévu en chambres doubles ou triples (en lits indépendants)
- Le pot de bienvenue et le vin pendant les repas
- La location des bateaux avec directeur de plongée
- Un forfait de 12 plongées encadrées
- La location des blocs et des plombs ainsi que le gonflage
- La visite de la Réserve de Scandola
- l'encadrement par des moniteurs du club pour les préparation N2 et N3

Ce prix ne comprend pas :

- votre transport domicile aéroport
- La location du matériel de plongée (à voir sur place)
- Les cafés, apéritifs et autres consommations personnelles
- votre équipement de plongée personnel

Le prix que nous vous proposons est le prix net de la prestation hébergement + plongées.

Aucune participation ne vous est demandée pour la prise en charge de l'encadrement. La prise en charge des moniteurs (transport-hébergement-plongées) est financée par les moniteurs et la commission technique du club.

☛ CENTRE DE PLONGEE et HEBERGEMENT

RESIDENCE DE TOURISME L'INCANTU

Route de Calca | 20245 Galeria

Tel : +33(0) 4 95.62.03.65

Fax : +33(0) 4 95.62.03.66

site internet : <http://www.incantu.com/>

REMARQUES IMPORTANTES :

* Aucune consommation, café ou frais personnels ne seront pris en charge par le club. Le règlement devra se faire directement auprès de l'hébergement sans facturation club.

* Accompagnateur et plongeurs autonomes : une possibilité peut être étudiée sur demande. Une priorité sera donnée aux plongeurs préparant la validation d'un niveau de plongeur.

☛ TRANSPORT

Votre transport domicile aéroport et son organisation sont à ce jour à votre charge et ne sont pas compris dans les frais de stage. Vous pouvez, par exemple, vous grouper en voiture commune. Le club étudie néanmoins la possibilité d'organiser celui-ci ; nous vous tiendrons informés.

☛ **L'ENCADREMENT** : Il est assuré bénévolement par les moniteurs du club.

☛ REGLEMENT

Le club engage très tôt les règlements auprès des prestataires. En cas d'annulation de votre part, les sommes engagées et réclamées par les prestataires ne pourront vous être remboursées.

Le club vous propose (si vous le souhaitez) un règlement en 3 fois : à savoir 270 euros à l'inscription, 265 euros début mars et le solde de 265€ début avril. Le séjour devra être intégralement payé avant votre départ.

RAPPEL :

Les sorties techniques ne peuvent se dérouler qu'en fonction des normes d'encadrement et du nombre de moniteurs inscrits. Nous ne pourrions confirmer vos inscriptions définitives qu'en fonction de celles de vos encadrants.

***Par ailleurs, le nombre de place étant limité, nous prendrons en compte votre ordre chronologique d'inscription au secrétariat.
Aucune inscription faite auprès d'un encadrant ne sera priorisée.***

Pascal Gros
Directeur de la commission technique